Formation : Analyser les AT/MP et mettre en œuvre un plan d'action

Ref: BL-SST-ANALYSE-ATMP



De l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles au plan d'action

DURÉE : **2 Jours** (11H45)
Prix : **1 180,00 € HT**

BLENDED LEARNING

FORMATION QUALIFIANTE

Objectifs et compétences visés

- Définir ce qu'est un accident du travail, un accident du trajet et une maladie professionnelle
- Appréhender les différentes étapes et les méthodologies d'analyse d'un accident de travail
- Appréhender les différentes étapes et réponses à apporter à une demande de reconnaissance de maladie professionnelle
- Définir et assurer un suivi du plan d'action découlant des analyses AT/MP.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

- Ingénieurs, techniciens, conseillers et animateurs en santé sécurité au travail, préventeurs en entreprise.

- Référents, correspondants sécurité
- Assistants et conseillers de prévention de la fonction publique d'état et territoriale.
- Infirmier(ère)s du travail.
- Membres du CSE/CSSCT.
- Personnel des ressources humaines.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Pour la formation, vous avez besoin d'un ordinateur, d'une bonne connexion Internet et d'un casque audio avec micro.

Contenu de la formation

Ouverture de la formation (30 minutes)

Présentation des apprenants, de l'équipe pédagogique, du programme de la formation, de notre plateforme dédiée au distanciel - En classe virtuelle

Savoir analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles et mettre en œuvre un plan d’actions - Partie 1 (04h00)

- Définition des accidents du travail et des maladies professionnelles, méthode de l'arbre des causes - Modules E-LEARNING à visionner en autonomie
- Etude de cas - Questions à travailler en autonomie

Savoir analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles et mettre en œuvre un plan d’actions - Partie 2 (07h00)

- Validation des notions abordées au sein des modules E-LEARNING
- Etude de cas : retour sur les exercices réalisés en autonomie et correction collective

- Autres exercices de mise en application (création de l'arbre des causes associé à un accident du travail fictif et propositions d'axes d'amélioration)

Quiz d'évaluation (15 minutes)

- Quiz d'évaluation sur les notions abordées au sein des modules e-learning et lors de la classe virtuelle - En ligne

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Un QCM d'évaluation des connaissances en fin de formation sera réalisé par chaque apprenant.

Nos plus

- Les modules E-LEARNING sont créés par des experts métiers.
- Des QCM d'entrainement et une fiche de synthèse sont disponibles pour chaque module E-LEARNING.
- Les modules E-LEARNING sont accessibles encore 3 mois après la fin de la formation.
- La formation est animée par un intervenant expert en prévention des risques professionnels
- Une étude de cas et différents exercices permettent de travailler sur l'arbre des causes, la proposition de mesures de prévention, la réponse à la demande de reconnaissance d'une maladie professionnelle.
- Une communauté des apprenants : un accès à l'espace questions/réponses sur notre plateforme dédiée au distanciel pour chaque apprenant permettant de poser des questions, d'échanger entre eux ainsi qu'avec notre équipe pédagogique tout au long de la formation.

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an


Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

Du 10/05/27 au 27/05/27 — **Classe Virtuelle** — **1 180,00 € HT**

Plus d'informations

La formation est multimodale et est composée de :

-Classe virtuelle d'ouverture : le 10 mai 2027 de 9h30 à 10h00

-2 séquences de e-learning visionnés en autonomie

-1 séquence de travail en autonomie sur une étude de cas

-Présentiel à Clichy (92) : le 25 mai 2027 de 9h00 à 17h00

-QCM d'évaluation en distanciel : le 27 mai 2027 de 9h00 à 9h15

Du 30/08/27 au 09/09/27 — **Classe Virtuelle** — **1 180,00 € HT**

Plus d'informations

La formation est multimodale et est composée de :

-Classe virtuelle d'ouverture : le 30 août 2027 de 9h30 à 10h00

-2 séquences de e-learning visionnés en autonomie

-1 séquence de travail en autonomie sur une étude de cas

-Présentiel à Clichy (92) : le 07 septembre 2027 de 9h00 à 17h00

-QCM d'évaluation en distanciel : le 09 septembre 2027 de 9h00 à 9h15

Du 09/11/27 au 25/11/27 — **Classe Virtuelle** — **1 180,00 € HT**

Plus d'informations

La formation est multimodale et est composée de :

-Classe virtuelle d'ouverture : le 09 novembre 2027 de 9h30 à 10h00

-2 séquences de e-learning visionnés en autonomie

-1 séquence de travail en autonomie sur une étude de cas

-Présentiel à Clichy (92) : le 23 novembre 2027 de 9h00 à 17h00

-QCM d'évaluation en distanciel : le 25 novembre 2027 de 9h00 à 9h15

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70